

Instructions pour le locateur

AVIS : En vertu de la Loi sur la location des locaux d'habitation, LRTN-O 1988, ch. R-5, un régisseur peut recevoir et examiner les plaintes, agir en tant que médiateur dans les litiges entre locataires et locataires et tenir des audiences pouvant mener à des ordonnances qui lient les deux parties et être considérées comme des ordonnances prononcées par la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest.

Au moment où ce formulaire est soumis à la Régie du logement pour étayer une demande faite en vertu de la *Loi sur la location des locaux d'habitation*, les renseignements personnels fournis dans ce formulaire sont assujettis aux modalités de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, LTN-O 1994, ch. 20. Les renseignements personnels recueillis par la Régie du logement conformément à la *Loi sur la location des locaux d'habitation* sont nécessaires à l'administration de cette loi. Veuillez adresser toute question relative aux renseignements recueillis à la Régie du logement.

Instructions pour remplir une demande auprès d'un régisseur.

- Votre demande doit être dûment remplie pour être traitée.
- Votre demande sera traitée une fois que le droit de dépôt de 20 \$ aura été payé. Vous pouvez effectuer votre paiement en personne, par la poste, au téléphone ou par transfert électronique*.
- Si vous payez par chèque ou mandat-poste, libellez-le au nom du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. **N'ENVOYEZ PAS D'ESPÈCES PAR LA POSTE.**
* Note : Les locataires d'un logement public subventionné sont dispensés du droit de dépôt. Une preuve du bail sera exigée.
- Si vous remplissez cette demande à la main, veuillez faire en sorte que votre écriture soit lisible. Votre demande ne sera pas traitée si votre écriture est illisible.
- Assurez-vous d'écrire tous les noms correctement. Cette demande est un document juridique et toute ordonnance en découlant comportera les noms tels qu'indiqués dans cette demande. Si les noms ne sont pas écrits correctement, vous pourriez avoir de la difficulté à faire exécuter l'ordonnance auprès de la Cour suprême.

Soumettre votre demande

Vous pouvez transmettre votre dossier de demande dûment rempli à la Régie du logement des TNO :

En personne : Régie du logement, troisième étage de l'immeuble Est du YK Centre au 4915, 48^e Rue à Yellowknife, aux TNO

Par la poste : Régie du logement

C. P. 1920

Yellowknife NT X1A 2P4

Par courriel : Envoyez la demande électronique par courriel à l'aide du site de transfert sécurisé de fichiers au <https://sft.gov.nt.ca/filedrop/~QVjGI5>.

Une fois votre demande et votre droit de dépôt reçus, votre demande sera traitée, un numéro de dossier lui sera attribué, et une audience sera prévue. Deux dossiers vous seront retournés, accompagnés d'instructions supplémentaires.

Signification du dossier de demande au défendeur

- Une copie du dossier de demande déposé doit être signifié au défendeur. Le dossier contiendra les documents « Demande à un régisseur » (ainsi que les preuves soutenant la demande), « Lettre de convocation » et « Fiche d'information sur l'audience ».
- Vous devez signifier le dossier de demande au défendeur conformément à l'article 71 de la Loi et à l'article 4 du *Règlement sur la location des locaux d'habitation* (« le Règlement »), R-052-2010.
- Après avoir signifié le dossier de demande au défendeur, une « Preuve de signification des documents » devra être remplie et remise à la Régie du logement au maximum cinq jours avant l'audience. Veuillez noter la manière dont vous aurez signifié le dossier. Veuillez consulter la « Fiche d'information sur l'audience ».

Preuves supplémentaires

Si vous avez des preuves supplémentaires qui n'étaient pas comprises dans le dossier de demande, vous devez les signifier à la Régie du logement et au(x) défendeur(s) **au moins 24 heures avant l'audience**. Veuillez noter la manière dont vous aurez signifié les preuves supplémentaires. Veuillez consulter la « Fiche d'information sur l'audience ».

Ajouter un représentant

Si vous serez représenté par une autre personne ou organisation lors de votre audience, vous devez en informer au préalable la Régie du logement, et indiquer leurs noms et leurs coordonnées. L'accès à votre dossier ne sera pas accordé sans votre autorisation écrite.

Assister à l'audience

Vous pouvez être représenté par une tierce personne lors de l'audience. Si vous ou votre représentant êtes dans l'impossibilité de vous présenter à l'audience à la date et l'heure déterminées, veuillez en informer la Régie du logement 72 heures au préalable. Si personne ne se présente, votre demande pourrait être rejetée.

Régler le litige

Si vous réglez le litige avant l'audience ou décidez de ne pas aller de l'avant, veuillez en informer la Régie du logement avant la date de l'audience, ou présentez-vous à l'audience et retirez la demande.

Si vous avez des questions ou voulez de plus amples renseignements sur la demande à remplir, sur le processus de demande ou sur la Loi, vous pouvez :

- appeler la Régie du logement des TNO au 1-867-767-9254 ou au 1-800-661-0760;
- envoyer un courriel à la Régie du logement des TNO au rentaloffice@gov.nt.ca;
- consulter la page Web de la Régie du logement des TNO au <https://www.justice.gov.nt.ca/fr/organismes-et-agences/regie-du-logement/>;
- vous présenter à la Régie du logement des TNO au 3^e étage du de l'immeuble Est du YK Centre au 4915, 48^e Rue à Yellowknife, aux TNO.

Vous pouvez trouver la *Loi sur la location des locaux d'habitation* et le *Règlement sur la location des locaux d'habitation* sur la page Web de la Régie du logement des TNO.

POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT – Date Filed: _____ File Number: _____ ROA: _____

Renseignements sur le requérant

Nom du ou des locataire(s) :

Nom du représentant du ou des locataire(s) (le cas échéant) :

Adresse postale du ou des locataire(s) :

Adresse de service du ou des locataire(s) : identique à l'adresse postale, ou

Numéro(s) de téléphone du ou des des locataire(s) :

Adresse(s) courriel :

Renseignements sur le répondant

Nom du ou des locateur(s) :

Nom du représentant du ou des locateur(s) (le cas échéant) :

Adresse postale du ou des locateur(s) :

Adresse de service du ou des locateur(s) : identique à l'adresse postale, ou

Numéro(s) de téléphone du ou des locateur(s) :

Adresse(s) courriel :

Renseignements sur le bail résidentiel *(voir l'article 9 de la Loi)*

Le bail : est implicite est verbal est écrit concerne un logement public subventionné

Date de début de la location (mm-jj-aaaa) :

Date de fin de la location (le cas échéant) (mm-jj-aaaa):

Loyer initial : _____ \$

Loyer courant : _____ \$

Adresse du logement locatif :

Si votre demande n'est pas complète, elle ne sera pas traitée : elle vous sera retournée.

POUR USAGE INTERNE UNIQUEMENT – Date Filed: _____ File Number: _____ ROA: _____

Motif(s) de la demande (*common tenancy issues – Residential Tenancies Act references in blue*)

Le locataire a (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Imposé une obligation ou un règlement déraisonnable
- Exigé du ou des locataire(s) à titre de dépôt de garantie ou à titre de dépôt pour animal de compagnie un montant supérieur à celui qui lui est permis ([articles 14 et 14.1](#))
- Omis de dresser le rapport d'inspection initiale ou le rapport d'inspection finale ([articles 15 et 17.1](#))
- Retenu ou mal conservé le dépôt de garantie ([article 18](#))
- Modifié les serrures du logement locatif sans consentement mutuel ([article 25](#))
- Omis d'aviser le locataire par écrit de son intention d'entrer dans le logement locatif ([article 26](#))
- Omis de maintenir le logement locatif dans un état qui soit propice à l'habitation ([article 30](#))
- Omis de veiller à ce que le logement locatif respecte les normes d'hygiène, de sécurité, d'entretien et d'habitabilité
- Retenu ou fait retenir la prestation d'un service essentiel au logement locatif (le chauffage, le combustible, l'électricité, le gaz, l'eau chaude et froide, etc.) ([article 33](#))
- Dérangé indûment le locataire ou gêné sa jouissance du logement locatif ([article 34](#))
- Augmenté le loyer sans donner d'avis adéquat ([article 47](#))
- Refusé de respecter une ou des ordonnance(s) d'un régisseur – N° de dossier(s) : _____
- Autre (*veuillez joindre une explication de la raison derrière cette demande*)

Réparations demandées

Le locateur demande une ordonnance pour que (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Le locateur respecte ses obligations
- Le locateur rembourse le trop-perçu ou le montant résultant de la mauvaise conservation du dépôt de garantie ou du dépôt pour animal de compagnie
- Le locateur permette au locataire d'accéder au logement locatif
- Le locateur fasse les réparations ou l'entretien nécessaires au logement locatif
- Le locateur rétablisse les services dans le logement locatif
- Le locateur rembourse le trop-perçu de loyer résultant d'une hausse de loyer indue
- Le locateur rembourse le locataire pour toutes dépenses occasionnées par les manquements du locateur
- Le bail soit résilié
- Autre (*veuillez joindre une explication détaillant le type d'ordonnance demandé*)
- Le locataire demande également l'autorisation de payer le loyer au régisseur, qui le conservera en fiducie jusqu'à ce que le propriétaire ait effectué les réparations et/ou l'entretien nécessaires, ou ait rétabli les services dans le logement locatif

Pièces justificatives

Les documents suivants ont été joints à l'appui de la présente demande (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Bail
- Livre/état de comptes
- Reçus/factures
- Avis/lettres
- Rapports d'inspection
- Photos/vidéos
- Autre : _____

Demande de date d'audience accélérée – Voir la politique sur les dates d'audience accélérées

- Je demande qu'une date d'audience soit fixée dès que possible, comme le prévoit la politique sur les dates d'audience accélérée.
- Vous trouverez ci-joint une explication précisant en quoi la situation répond aux critères fixés pour l'obtention d'une date d'audience accélérée.
- Je reconnais que le fait de ne pas fournir d'explication entraînera l'obtention d'une date d'audience ordinaire.

Date (mm-jj-aaaa) : _____ Collectivité : _____

Signature du locataire/de l'agent :  _____

Représentant des services financiers partagés : _____

Code des services financiers partagés : Org 82039/account _____ /Fund01/area 12/settlement 001/program 00000